

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2015**

PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan – BOUQUIGNAUD Daniel – MANESCAU Serge – ROUSSET Marie France – LENNE Mauricette - SILVA Arlette

ABSENTS EXCUSÉS :

DATE DE CONVOCATION : 23 mars 2015

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2014 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des comptes administratifs 2014
- Vote des comptes de gestion 2014
- Affectations de résultats
- Vote des taux d'imposition 2015
- Vote des budgets primitifs 2015
- Questions diverses

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Compte administratif de la commune

Le compte administratif 2014 se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 654 382.78 €

Dépenses : 535 229.38 €

Soit un excédent de 119 153.40 €

Investissement

Recettes : 135 509.26 €

Dépenses : 134 064.21 €

Soit un excédent de 1 445.05 €

Le Maire ne participe pas au vote.

Compte administratif de la régie municipale d'électricité

Le compte administratif 2014 se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2014 :

Investissement : + 278 €

Exploitation : - 3 062.53 €

Résultat de clôture :

Investissement : + 6 757.21 €

Exploitation : + 230 027.52 €

Le Maire ne participe pas au vote.

Compte administratif du camping municipal

Le compte administratif 2014 se présente comme suit :

Exploitation

Recettes : 29 804.31 €

Dépenses : 33 704.88 €

Soit un déficit de 3 900.57 €

Investissement

Recettes : 11 258.20 €

Dépenses : 4870.00 €

Soit un excédent de 6 388.20 €

Le Maire ne participe pas au vote.

VOTE DES COMPTES DE GESTION

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion du receveur municipal pour les budgets communal, régie électrique et camping.

Le conseil municipal approuve ces comptes de gestion à l'unanimité.

AFFECTATIONS DE RESULTATS

Commune

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat cumulé 358 843,87 € sur le Budget Primitif 2015 de la commune.

- En report à nouveau créditeur : (Art 002 RF) 256 729.24 €
- En réserves affectées à l'investissement (Art 1068) RI 102 114.63 €

RME

Monsieur le Maire propose les affectations de résultats suivants sur le budget primitif 2015 :

- Report déficit d'exploitation D 002 : + 3 062.53 €
- Report excédent d'exploitation R002 : + 230 027.52 €
- Reversement à la collectivité D672 : + 49 801.00 €
- Report excédent investissement R001: + 6 757.21 €

Camping

Monsieur le Maire propose l'affectation du Résultat cumulé (-28 396,70) ci-dessus sur le Budget Primitif 2015 du camping municipal.

- En report à nouveau débiteur (Art 002) DF 28 396.70 €

Le conseil municipal approuve ces affectations de résultats à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taxes de 0.5 % :

Taxe d'habitation	taux 2015 : 7.84 %
Taxe foncière (bâti)	taux 2015 : 24.33 %
Taxe foncière (non bâti)	taux 2015 : 101.11 %

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015

Budget communal 2015

Ce budget tient compte du contexte administratif de la baisse de la dotation de l'Etat. Il tient compte également du dossier de Mme DESQUIREZ, et prévoit donc une réserve de 30 000 €. Toujours compte tenu de ce contexte, les subventions de fonctionnement de toutes les associations ont été réduites de 10 % par rapport à 2014.

Le budget se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 1 019 796.82 € dont report de l'excédent 2014 pour 256 729.24 €

Dépenses : 1 019 796.82 € dont 406 239.62 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Recettes : 558 001.07 €

Dépenses : 558 001.07 €

Budget Régie Municipal d'Electricité 2015

Le budget se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 360 028.00 €

Dépenses : 360 028.00 €

Investissement

Recettes : 130 000 €

Dépenses : 130 000 €

Budget Camping 2015

Le budget se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 75 494.90 €

Dépenses : 75 494.90 €

Investissement

Recettes : 71 677.27 €

Dépenses : 71 677.27 €

Le conseil municipal vote les budgets primitifs à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Journée citoyenne**

Sur proposition de M Laurent MOREAU, le 14 juillet 2015 : réfection de la cabane du Sisca.

- **Personnel**

Création d'un CUI CAE

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi aidé à temps plein pour les missions suivantes :

- Camping

- Communication (relations Andorre, sites internet, supports de communication)

M le Maire propose de recruter M ATTAK qui a déjà travaillé au camping en 2014.

Le coût d'un contrat aidé sur 1 an correspond au coût d'un contrat classique de 6 mois à temps plein, soit environ 12 000 €.

Daniel BOUQUIGNAUD demande si cette personne sera apte à assurer ces différentes missions. M le Maire répond que oui.

Marie-France ROUSSET : les contrats aidés précédents (2009) étaient établis pour 6 mois renouvelables jusqu'à 2 ans. M le Maire : ce sera la même chose.

M le Maire propose de voter cette création d'emploi.

Le conseil municipal vote cette proposition à 5 voix pour et 2 abstentions (Serge MANESCAU et Marie France ROUSSET).

Création d'un emploi saisonnier

M le maire propose la création d'un emploi saisonnier pour pallier à l'accroissement d'activité. Un emploi à temps plein pour 6 mois à compter du 1^{er} mai.

Le conseil municipal vote cette proposition à l'unanimité.

- **Camping**

Mauricette LENNE trouve qu'il y a beaucoup de voitures qui tournent la nuit dans le camping. Serge MANESCAU rappelle sa proposition de mettre une barrière. Les conseillers municipaux discutent de cette possibilité et prennent la décision de faire mettre cette barrière. Une étude sera faite pour choisir le meilleur fonctionnement : carte, digicode, etc.

- **Banderole Rond point**

La banderole de 2014 était trop confuse. En 2015, le Maire propose de faire plusieurs banderoles qui se succèderont sur la saison estivale avec seulement 2 informations.

- **Déneigement**

M le maire propose que pour l'hiver 2015-2016 les habitants puissent être avertis par SMS (automate d'alerte) des conditions climatiques et autres informations communales liées à l'hiver (route, avalanches, etc). Ce système pourrait ensuite être étendu aux autres informations communales.

Marie-France ROUSSET : il faudrait aussi poursuivre le système de stationnement établi cet hiver.

- **Relais de télévision**

Marie-France ROUSSET a contacté la CDC des vallées d'Ax pour la pose d'un câble chauffant sur le relais TV. Ce n'est plus de leur compétence mais de celle du conseil départemental. M PELLERIN fera une étude et nous tiendra informé.

- **Régie électrique**

Plusieurs habitants ont trouvé que leurs factures étaient trop élevées. M le Maire explique qu'il y eu un rattrapage sur la période du 20 juillet 2012 au 31 juillet 2013. Cette information était jointe à la facture concernée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H35.

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux